

Commune :

N° interne de référence PIGEON (YPRESIA) :

Date de transfert du dossier :

**DEMANDE D'AUTORISATION AU TITRE du CONTROLE de CONCEPTION DES FILIERES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**  
A remplir par le pétitionnaire et à envoyer à Pigeon Eau & Solutions, avec le dossier d'étude de filière (1 exemplaire)

Ce dossier est conçu pour le contrôle de conception des dispositifs d'assainissement non collectif réalisé par la communauté de communes en application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art.L2224-8 et L2224-10), du décret du 03.06.1994, du 27 Avril 2012, du 07 Septembre 2009 modifié et celui du 21 Juillet 2015.

Le contrôle de conception est facturé : **82,50 Euros** (Délibération de la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien du 28/11/2024).

Mode de règlement possible : Chèque à l'ordre de PIGEON Eau & SOLUTIONS ou virement bancaire.

### INFORMATIONS GENERALES :

Nature de la demande :

- Demande de **permis de construire** d'une construction **neuve** N° : .....
- Demande de **permis de construire** d'une construction déjà **existante** N° : .....
- (transformation, agrandissement)

Coordonnées du demandeur :

Nom et Prénom du demandeur : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Tel : ..... Port : ..... Mail : .....

Adresse du projet d'installation d'assainissement (si différente de l'adresse du demandeur) :

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Nom de l'ancien propriétaire (si changement) : .....

Références cadastrales des parcelles : Section : ..... Parcelles : .....

### CARACTERISTIQUES DU PROJET :

#### Mise en place de l'installation

**Concepteur** du projet (bureau d'études, maitres d'œuvres, entreprise, etc...)

Nom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Commune : .....

Tel : ..... Mail : .....

#### Caractéristiques de l'immeuble

Type d'habitat :  
 Hameau  Maison isolée  Zone urbaine Superficie du terrain : ..... Superficie disponible pour ANC : .....

Type de logement :  
 Habitation individuelle  Bâtiment comportant plusieurs logements  Autres locaux (gîte, camping, ...)

Type de résidence :  
 Principale  Secondaire  Location  Autre

Nombre de pièces principales : ..... Nombre de chambres : ..... Nombre d'occupants permanents : ..... Nombre d'EH : .....

Mode d'alimentation en eau potable :  Réseau adduction public  Puits ou forage

Si présence de puits, forage, etc, ...à proximité de l'installation : *(il peut s'agir d'un captage sur la même parcelle ou sur une parcelle voisine)*

- Ouvrage déclaré en Mairie pour alimentation humaine (*tout dispositif de prélèvement, puits ou forage, dont la réalisation est envisagée pour obtenir de l'eau destinée à un usage domestique au sens de l'article R-214-5 du Code de l'environnement, est déclaré en Mairie*)
- Ouvrage non utilisé pour alimentation humaine, préciser son utilisation (arrosage légumes, lavage voiture, etc.) .....
- Distance entre le captage et l'installation prévue est-elle prévue supérieure à 35m ? (*la création d'une installation d'assainissement non collectif à moins de 35m d'un forage déclaré n'est possible que lorsqu'il est démontré que l'implantation permettra de garantir une eau propre à la consommation humaine*)

**Destination des eaux pluviales :**

- Réseau de surface (fossé, caniveau, écoulement sur parcelle, ...)
- Infiltration dans le sol (drains, puisard, ...)
- Rétention (cuve, mare, ...)

Les eaux pluviales ne doivent en aucun cas rejoindre le dispositif d'assainissement

Nappe d'eau présente à moins de 1m du fond de fouille projeté (hors niveau exceptionnel des hautes eaux)  
Si oui, une dalle d'amarrage peut être nécessaire

Zone inondable

**IMPORTANT (dossier non instruit si non renseigné)**

Installation située en zone à enjeu sanitaire ou environnementale, préciser (périmètre de captage, zone de baignade, ...) etc...) :.....

**Caractéristiques de l'installation projetée**

- Prétraitement/ traitement primaire :

- Fosse toutes eaux : Volume : .....  Bac dégraisseur : Volume : .....
- Autre : .....

- Traitement

Traitement et infiltration dans le sol

- Tranchée d'infiltration : nb de tranchées : ..... Longueur totale : .....
- Filtre à sable non drainé de ..... m<sup>2</sup>  Tertre d'infiltration de ..... m<sup>2</sup>  Lit d'épandage de ..... m<sup>2</sup>

Traitement par filtres drainés

- Filtre à sable vertical drainé de ..... m<sup>2</sup>  Lit à massif de zéolithe de .....m<sup>2</sup>

Filière agréée :

- Nom commercial : .....  Fabricant : .....  Dimensionnement : .....
- Agrément national : .....

**IMPORTANT (dossier non instruit si non renseigné)**

Le bureau d'études doit informer les particuliers des différentes installations existantes, des différentes solutions selon leur terrain avec les avantages et inconvénients de chacune. Il doit s'assurer que le propriétaire est bien informé des besoins d'entretien de la filière choisie, et des coûts de ces entretiens. De ce fait, une attestation par laquelle le pétitionnaire aura pris connaissance des conditions de pose, de maintenance, d'entretien et de vidange devra être annexée à ce formulaire « Attestation de prise de connaissance »

Attestation jointe au dossier

Rejet :

- Infiltration : Dimensionnement : .....
- Milieu superficiel :  Fossé  Réseau pluvial  Puits d'infiltration (sous dérogation)

Gestionnaire du milieu récepteur (commune, département, privé, autre) : .....

Autorisation de rejet jointe au dossier  oui  non (document en annexe)

**IMPORTANT (dossier non instruit si non renseigné)**

Les eaux usées traitées sont rejetées vers le milieu hydraulique superficiel (fossé, réseau d'eau pluviale, mare, rivière) s'il est démontré par le bureau d'études qu'aucune autre solution n'est envisageable : Justificatif (« Autorisation de rejet dans le milieu superficiel » en annexe)

En l'absence de justificatif réel sur la possibilité d'infiltration, un test de perméabilité de sol pourra être demandé afin de déterminer les performances d'infiltration et ainsi justifier cette solution.

**LES PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT A LA PRESENTE DEMANDE sont indiqués sur le règlement de Service de l'ANC CC Le Gesnois Bilurien**

**REMARQUE IMPORTANTE :**

**EN AUCUN CAS, l'installation d'un dispositif d'assainissement non collectif ne doit être entreprise avant l'approbation du dossier.**

Fait à ....., le ....., Signature .....

DOSSIER RECEVABLE PAR PIGEON Eau, le : .....

DOSSIER NON RECEVABLE PAR PIGEON Eau & SOLUTIONS, le : .....

Justificatif :

.....  
.....

## ATTESTATION DE PRISE CONNAISSANCE

Je soussigné, .....

Domicilié à .....

Commune de .....

Reconnais :

- Avoir reçu et donc avoir pris connaissance de la documentation concernant la filière :  
.....
- Avoir été informé par le concepteur des différentes installations existantes, des différentes solutions envisageables selon le terrain existant avec les avantages et inconvénients de chacune
- Avoir été informé des consignes de pose, des besoins d'entretien et des coûts d'entretien de la filière proposée (informations disponible sur le site interministériel : <https://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/> (rubrique : Entreprises – Agréments des dispositifs de traitement – Les liens utiles – Tableau des dispositifs du GRAIE)

Fait à .....

Le .....

Signature :

# ATTESTATION DE REJET EN MILIEU SUPERFICIEL

NOM Prénom : .....  
Adresse : .....  
CP : ..... COMMUNE : .....

## DEMANDE D'AUTORISATION DE REJET DANS LE MILIEU SUPERFICIEL

(document type à utiliser dans le cas d'un rejet à l'exutoire)

**Objet :** Autorisation de rejet

Madame, Monsieur,

Le sol de notre parcelle étant inapte à l'infiltration, nous installons, comme le prévoit l'arrêté du 7 Septembre 2009 modifié par l'arrêté du 7 Mars 2012 fixant les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectif, (type de traitement installé) :

.....

Cette technique nécessite un exutoire.

Je sollicite donc l'autorisation de rejeter les eaux traitées de notre dispositif d'assainissement individuel, situé :

Adresse..... Commune..... sur la parcelle/ section cadastrée .....

Gestionnaire du milieu récepteur :

- Communal : .....
- Départemental : .....
- National : .....
- Privé : .....
- autre (préciser) : .....

passant en limite de notre propriété.

Les eaux rejetées respecteront les normes réglementaires en vigueur, à savoir pour les dispositifs relevant de l'article 7 de l'arrêté du 07 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif :

- 30 mg/l pour les Matières en Suspension (M.E.S.)
- 35 mg/l pour la Demande Biochimique en Oxygène sur cinq jours (D.B.O.5).

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à ....., le .....

Signature

## AUTORISATION DE REJET DANS LE MILIEU SUPERFICIEL

(document type à utiliser dans le cas d'un rejet à l'exutoire et à joindre **obligatoirement** à l'étude de filière lors de l'instruction du dossier par le SPANC))

Je soussigné(e), M....., agissant en ma qualité de Gestionnaire de l'exutoire : .....

autorise, suite à sa demande en date du ...../...../....., Mme/Mr ....., à rejeter ses effluents domestiques traités issus d'un système d'assainissement non collectif situé .....

sur la parcelle cadastrée ..... dans l'exutoire : .....

Fait à ....., le .....

Cachet et signature :